





EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Fin de la procédure d'information et de recommandation

En application de l'arrêté préfectoral n°PREF-CAB-SIDPC 2017-0505 du 17 août 2017

Territoire concerné: Yonne (89)

Polluant: Particules

Type de procédure : **Prévision**Mise en application : **15/01/2024**



Description de l'épisode

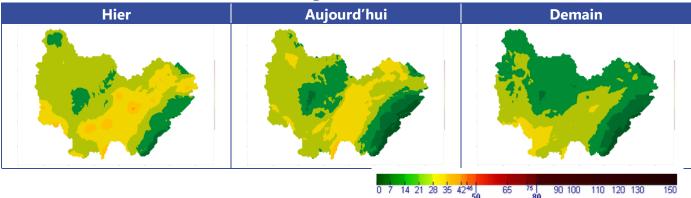
La région Bourgogne-Franche-Comté a enregistré ces jours-ci des niveaux de particules PM10 élevés, engendrant la mise en œuvre de procédures d'information et de recommandation. Les conditions météorologiques étaient en effet favorables à l'accumulation des particules fines dans l'atmosphère. Pour demain, la procédure d'information et de recommandation est levée sur le département du fait, de conditions météorologiques prévues, favorables à la dispersion des polluants. La procédure d'information et de recommandation est cependant encore en cours pour la journée d'aujourd'hui.

Suivi des niveaux de pollution

	Hier	Aujourd'hui	Demain
Niveaux	29 μg/m³	>50 μg/m³	<50 μg/m³
Type de procédure	PIR	PIR	

PIR – Procédure d'Information et de Recommandation / PA – Procédure d'Alerte / PAP – Procédure d'Alerte sur Persistance

> Evolution de la situation en région



Plateforme de prévision Prév'Est

✓ BULLETIN ETABLI PAR :

Nom: Julien Villery

Téléphone: 06 27 05 02 72 **Web**: www.atmo-bfc.org